



# Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 16 octobre 2019

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 janvier 2001

## Bénin

### Basse Vallée de l'Ouémé, Lagune de Porto-Novo, Lac Nokoué



Date d'inscription	24 janvier 2000
Site numéro	1018
Coordonnées	06°45'14"N 02°24'47"E
Superficie	652 760,00 ha

## Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

## 1 - Résumé

### Résumé

Le site Ramsar 1018 ou Complexe Est (Sud Est du Bénin) comporte les zones humides de la Basse Vallée de l'Ouémé, le Lac Nokoué et la lagune de Porto Novo.

Les formations végétales de ces zones humides sont les galeries forestières, les forêts et prairies marécageuses, les prairies aquatiques et flottantes. Sur les terres fermes, on trouve des forêts denses humides semi-décidues, réduites à l'état d'îlots à cause des activités anthropiques. Les plans et cours d'eau sont permanents avec des variations hydrologiques saisonnières. La zone renferme une dizaine de forêts sacrées riches en flore et faune.

Les écosystèmes du site abritent une riche diversité floristique et faunistique. Environ 67 espèces végétales y sont menacées dont *Mansonia altissima* (EN), *Pterocarpus santalinoïdes* (EN); 10 espèces sont vulnérables et 7 espèces de préoccupation mineure.

La faune aviaire des zones humides du site compte environ 500 espèces dont 215 espèces d'oiseaux. Le lac Nokoué constitue une Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) et accueille environ 127 espèces d'oiseaux migratrices. Le site compte 24 espèces d'oiseaux menacées. La liste rouge du Bénin recense 12 espèces vulnérables, 7 espèces quasi menacées, 4 espèces en danger dont *Scotopelia bouvieri* (CR), *Pelecanus rufescens* (EN), *Egretta ardesiaca* (EN), *Francolinus achantensis* (EN).

On compte 8 espèces de primates menacées dont le singe à ventre rouge *Cercopithecus erythrogaster erythrogaster* endémique au Bénin (En) suivi du Colobe magistrat *Colobus vellerosus* (VU). Le site héberge 1 espèce d'antilope menacée *Tragelaphus spekii* (LC); 3 espèces de rongeurs menacées et environ 10 espèces de mammifères terrestres menacées.

Parmi les mammifères aquatiques, figurent le lamantin *Trichechus senegalensis* (CR), l'hippopotame *Hippotamus amphibius* (VU), la Baleine *Megaptera novaengliae* (LC) et le Dauphin *Delphinus delphis* (LC). Viennent 3 espèces d'amphibiens (LC), 2 espèces de crocodiles : *Crocodylus niloticus* (LC) et *Osteolaemus tetrapsis* (VU); 4 espèces de tortues marines: *Dermochelys coriacea* (CR), *Eretmochelys imbricata* (CR), *Chelonia mydas* (EN) et *Lepidochelys olivacea* (VU); 18 espèces de reptiles et de varans menacées; 3 espèces de chiroptères menacées. La faune ichthyologique comporte une trentaine d'espèces menacées.

Le complexe Est constitue une zone majeure dans la conservation de la biodiversité régionale et internationale. La basse vallée de l'Ouémé est classée parmi les plus riches vallées du monde.

## 2 - Données et localisation

### 2.1 - Données officielles

#### 2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

##### Compilateur 1

Nom	M. Abdou Salami AMADOU SIAKO
Institution/agence	Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)
Adresse postale	03 BP 4387 Jericho Cotonou
Courriel	bani_salami1@hotmail.fr
Téléphone	+229 66 36 17 53

##### Compilateur 2

Nom	Dr. François-Corneille KEDOWIDE
Institution/agence	Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)
Adresse postale	03 BP 4387 Jericho Cotonou
Courriel	francoiscorneille.kedowide@yahoo.fr
Téléphone	+229 66 14 27 46

#### 2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2007
Jusqu'à l'année	2017

#### 2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Basse Vallée de l'Ouémé, Lagune de Porto-Novo, Lac Nokoué
Nom non officiel (optionnel)	Site Ramsar 1018 ou Complexe Est

#### 2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui  Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

#### 2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

## 2.2 - Localisation du site

### 2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques  
<2 fichier(s)>

Former maps

Description des limites

Le site 1018 ou Complexe Est est situé entre 6°21' et 6°35' de latitude Nord et 2°11' et 2°31' de longitude Est. Il s'étend sur une superficie de 115.524 ha, avec un périmètre de 301 km. Son altitude maximale est de 135m (région de Pobè).  
Le site Ramsar 1018 est limité au Nord par les communes de Pobè, Adja-Ouèrè et Zogbodomey (dont elle couvre une partie des territoires), au Sud par l'Océan Atlantique (à l'embouchure du fleuve Ouémé), à l'Est par le Nigéria et à l'Ouest par le site Ramsar 1017.  
Ce site a été découpé en cinq (05) sous-sites à savoir : (i) la mer côtière, (ii) la basse vallée de l'Ouémé comprenant le lac Nokoué, le delta inférieur de l'Ouémé et la lagune de Porto-Novo, (iii) le complexe des lagunes anciennes (à l'ouest), (iv) les marécages d'Adjarra (à l'est), (v) la moyenne vallée de l'Ouémé (Plan de Gestion, Site 1018).

### 2.2.2 - Emplacement général

- a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site? Sur le plan administratif, le site 1018 se trouve à cheval sur cinq départements à savoir : Littoral, Atlantique, Ouémé, Plateau et Zou.
- b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches? Les grandes villes : Cotonou, Porto Novo, Dangbo, Sèmè-Podji, Aguégués, Akpro-Misséréké, Ifangni, Adjarra, Avrankou, Bonou, Adjohoun, Pobè, Abomey-Calavi et Sô-Ava.

### 2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays?  Oui  Non
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante?  Oui  Non

### 2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha): 652760

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG 653206.54

### 2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Afrotropicale

Autre système de régionalisation biographique

Selon Adomou (2005), le site Ramsar 1018 appartient à la zone chorologique guinéo-congolaise et couvre, au plan national, quatre districts phytogéographiques : phytodistricts de la vallée de l'Ouémé, de Pobè, du Plateau et le phytodistrict côtier.

### 3 - Pourquoi le site est-il important?

#### 3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Les zones humides de la basse vallée de l'Ouémé, de la lagune de Porto Novo et le lac Nokoué offrent de multiples services et fournissent de nombreuses fonctions hydrologiques. Du point de vue de leur valeur hydrologique, la plaine côtière et le delta de l'Ouémé jouent un rôle régulateur dans la maîtrise des crues torrentielles des bassins supérieurs de l'Ouémé et du Zou. En effet, les pentes faibles du delta (1 %) et de la plaine (presque 0 %) provoquent un étalement des crues à leur entrée dans le bassin sédimentaire côtier caractérisé aussi par sa forte perméabilité. Cette perméabilité contribue à la recharge des nappes dont l'humidité est utilisée en saison sèche pour les cultures de contre-saison. Au rang des services hydrologiques, les plans et cours d'eau du complexe garantissent la disponibilité en eau douce pour les communautés locales, pour la boisson, pour l'abreuvement des troupeaux, l'agriculture de contre saison notamment dans la basse vallée de l'Ouémé. Par ailleurs, ils contribuent activement à la formation des sols et dans le cycle biogéochimique par le transport des éléments minéraux et/ou organiques dans les bassins hydrologiques. Le fleuve Ouémé (510 km de long) joue un rôle déterminant dans le fonctionnement des grands écosystèmes côtiers béninois, notamment dans le sud-est du pays (lac Nokoué, lagune de Porto-Novo, rivière Sô, etc.). En effet, l'Ouémé collecte du fait de son profil en escaliers (succession de biefs d'eaux tranquilles, de chutes et de rapides) les eaux de pluies du Nord-Bénin et en alimente les pêcheries du centre et du sud. Celles-ci sont des assemblages d'écosystèmes particuliers (le bas delta de l'Ouémé avec sa vaste plaine d'inondation) et interdépendants (complexe lac Nokoué – lagune de Porto-Novo) abritant des communautés ichtyologiques diversifiées, originales ou non (Lalèye 2000 ; Philippart et Lalèye, 2003 ; Lalèye et al., 2004).

Autres services écosystémiques fournis

De nombreuses forêts sacrées avec une flore riche et diversifiée d'espèces végétales endémiques et protégées sont présentes autour de ces zones humides du complexe. Selon Adomou (2005), la particularité biogéographique du district phytogéographique de Pobè du site 1018 est la présence exclusive de genres endémiques à la région Guinéo-Congolaise en l'occurrence *Amphimas*, *Anthonotha*, *Distemonanthus*, *Hymenostegia*, *Anthrocaryon*, *Coelocaryon* et *Discoglyprena*. Il est important de souligner que la seule famille endémique à la région Guinéo-Congolaise enregistrée au Bénin (*Octoknemataceae* avec *Octoknema borealis*) est confinée au phytodistrict de la Vallée de l'Ouémé. Le site abrite presque tous les grands groupes taxonomiques du règne animal notamment les crustacés, les insectes, les mollusques, ainsi que les vertébrés dont les mammifères terrestres et aquatiques, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens. Sa riche biodiversité constitue des potentialités pour la recherche scientifique, l'éducation à l'environnement, le tourisme et les activités de conservation. Le Complexe Est (1018) sert de halte migratoire aux oiseaux et de sites de ponte aux tortues marines. Le lac Nokoué, avec la diversité de ses biotopes, accueille chaque année un nombre important d'oiseaux migrateurs dont la Guifette noire (*Chlidonias niger*). Les zones humides du complexe 1018 constituent une importante zone de frayère pour la faune aquatique notamment les poissons, les crustacés, les mollusques etc. La basse vallée de l'Ouémé est l'habitat privilégié et le refuge du lamantin (*Trichechus senegalensis*), une espèce menacée de la liste rouge de l'UICN. La faune terrestre comporte des espèces menacées et protégées au plan international comme le singe à ventre rouge *Cercopithecus erithrogaster erithrogaster*. Pendant la décrue, toute la plaine inondable de la basse vallée de l'Ouémé est cultivée de céréales, de légumes et de tubercules. La récolte se poursuit jusqu'en début de crue et le sol est en ce moment partout couvert de débris végétaux et des restes de cultures. Avec la crue, toute la zone est envahie d'eau et le pourrissement des végétaux et de débris de toutes sortes constitue une source importante de nourriture pour les poissons. Pendant cette période, les conditions de reproduction sont bien réunies pour la plupart des espèces. Par ailleurs, l'eau des cours et plan d'eau de complexe a également sur le plan culturel des fonctions sacrées telles que les rites d'abulition, d'initiation et de sacralisation pour les divinités liées à l'eau ainsi que pour les religions monotheistes modernes (église de christianisme celeste, église évangélique). De plus, plusieurs biefs des cours d'eau et plan d'eau du complexe Est sont utilisés pour le transport des populations et des marchandises entre le Nigeria et le Bénin, entre les populations de Dangbo, Aguégoué, So-Ava, Calavi, Porto-Novo et Cotonou.

Autres raisons

Plusieurs espèces de plantes telles que *Azela africana*, *Albizia ferruginea*, *Milicia excelsa*, *Pterocarpus santalinoides*, *Ceiba pentadra*, *Antiaris toxicara*, *Zanthoxylum zanthoxyloides*, etc sont utilisées par les populations locales dans la médecine traditionnelle, la fabrication des pirogues, la construction des habitats sur pilotis sur le lac Nokoué et dans la basse vallée de l'Ouémé, l'installation des acadjas, le bois-énergie etc. La faune sauvage est fortement utilisée dans l'alimentation, la pharmacopée traditionnelle et diverses pratiques rituelles. Au nombre des espèces végétales les plus menacées, on peut citer *Manilkara multinervis*, une espèce très résistante à la pourriture et utilisée comme pieux des habitations sur pilotis en milieu lacustre, *Caesalpinia bonduc* largement utilisé comme plante médicinale et dont la grande menace porte sur la récolte des racines, le rotin utilisé comme bois d'artisanat.

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Critère 3: Diversité biologique

Justification

Dans les milieux humides du Complexe Est (1018), plusieurs formations végétales ont été dénombrées ; il s'agit des galeries forestières riveraines et périodiquement inondées (à *Pterocarpus santalinoïdes*, *Cola laurifolia*), des forêts marécageuses (à *Mitragyna stipulosa*, *Symphonia globulifera*), des prairies marécageuses (à *Typha australis*, *Paspalum vaginatum* et *Cyperus papyrus*), des prairies aquatiques et flottantes (à *Eichhornia crassipes* et *Pistia stratiotes*). De même, autour des complexes fluviaux lagunaires on rencontre des mangroves peuplées de palétuviers (*Rhizophora racemosa* et *Avicennia germinans*) (Adjakidjè et Sokpon, PAZH, 2001). Environ 67 espèces végétales y sont menacées : *Mansonia altissima* (EN), *Pterocarpus santalinoïdes* (EN); 10 espèces sont vulnérables (VU) parmi lesquelles *Pterygota macrocarpa* (CR sur la liste rouge Bénin), le Lingué *Azelia africana* (EN au Bénin), le faux colatier *Garcinia Kola* (EW au Bénin) ; et 7 espèces de préoccupation mineure (LC) dont le Samba *Triplochiton scleroxylon* (Liste rouge du Bénin-EN), *Parkia bicolor* (EN sur la liste rouge du Bénin). La faune du site ramsar comporte plusieurs espèces menacées au plan international telles que le singe à ventre rouge *Cercopithecus erithrogaster erithrogaster* (EN) endémique au Dahomey gap (Bénin-Togo). Le lamantin d'Afrique de l'Ouest *Trichechus senegalensis* (CR), le Crocodile nain *Osteolaemus tetrapis* (VU), les tortues marines menacées selon l'UICN : la tortue luth *Dermochelys coriacea* (CR), la tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata* (CR), la tortue verte *Chelonia mydas* (EN) et la tortue olivâtre *Lepidochelys olivacea* (VU) (nidification-reproduction le long des côtes), 3 espèces de rongeurs menacées selon l'UICN dont le funisciure de Kintampo *Funisciurus substriatus* (EN), l'écureuil Volant de Derby *Anomalurus derbianus* (EN) et l'écureuil volant *Anomalurus beecrofti* (VU) enrichissent cette diversité faunistique. La basse vallée de l'ouème et lac Nokoué en raison de la diversité et de l'abondance de la faune aviaire d'eau et des écosystèmes connexes (215 espèces d'oiseaux dont plus de 127 espèces migratrices) est considérée comme une Zone d'Importance Conservation des Oiseaux (ZICO). La faune des poissons est très diversifiée. Dans le delta de l'Ouémé, 80 espèces de poissons (dont 15 d'origine estuarienne) appartenant à 33 familles ont été répertoriées (Chikou, 2006). Une nouvelle espèce de poisson-chat *Synodontis ouemeensis* a été décrite dans la vallée de l'Ouémé en 2007 (Lalèyè et Mushots, 2007). La rivière Iguidi apparaît comme un habitat refuge des poissons d'aquarium ou d'ornement et héberge une dizaine d'espèces de poissons menacées telles que *Barboides gracilis* (VU), *Periophthalmus barbarus* (VU), *Pantodon buchholzi* (VU), le *Denticeps Denticeps clupeoides* (EN), *Neolebias axelrodi* (EN) et *Foerschichthys flavipinnis* (NT). Au total, 78 espèces réparties en 36 familles ont été recensées pour la zone lagunaire (complexe lac Nokoué - lagune de Porto-Novo). Plus

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Les familles les plus représentées dans les captures effectuées sur le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo sont les Cichlidés (9 espèces) et les Carangidés. Dans les lagunes béninoises, *Sarotherodon melanotheron*, *Tilapia guineensis* (Cichlidés) et *Ethmalosa fimbriata* (Clupéidés) représentent les espèces les plus abondantes. Les autres espèces de Cichlidés sont *Hemichromis fasciatus*, *H. bimaculatus*. Dans le cours du fleuve Ouémé, les espèces fréquemment pêchées sont les Mormyridae, par exemple, *Barbus callipterus*, *Labeo senegalensis*, *Brycinus nurse*, *Brienomyrus niger*, *Hyperopisus bebe*, *Mormyrus rume*, *Petrocephalus bovei*. Viennent ensuite *Schilbe mystus*, *Parailia pellucida*, *Pellonula leonensis*, *Distichodus rostratus*, *Hepsetus odoe*, *Hemichromis bimaculatus*, *Sarotherodon galilaeus*. En revanche, dans des habitats où le courant est faible, *Chrysichthys auratus*, *Citharinus latus*, *Schilbe intermedius*, *Synodontis schall*, *Clarias gariepinus* sont les espèces les plus abondantes. *Clarias ebriensis*, *Parachanna obscura*, *Xenomystus nigri*, *Polypterus senegalus*, *Protopterus annectens* sont caractéristiques des habitats de marécages et des trous à poissons (Chikou, 2006). Deux espèces appartenant aux formes estuariennes à affinité marine ont été recensées. Il s'agit d'un Clupeidae (*Ethmalosa fimbriata*) et d'un Mugilidae (*Liza falcipinnis*). Des espèces marines ayant des affinités pour les milieux lagunaires comprenant 5 espèces (*Elops lacerta*, *Elops senegalensis*, *Gerres melanopterus*, *Mugil curema*, *Polydactylus quadrifilis*) et des espèces marines pouvant se retrouver accessoirement en milieu lagunaire ont aussi été récoltées (*Cynoglossus senegalensis*, *Dalophis boulengeri*) (Chikou, 2006).

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Les plaines inondables de la vallée de l'Ouémé sont des zones de frayères pour les espèces de poissons de la basse vallée de l'Ouémé. La plaine inondée du fleuve Ouémé constitue à la fois une source de nourriture et des zones de reproduction par excellence pour les poissons. Elle joue un rôle de refuge pour les alevins qui y trouvent des abris contre les prédateurs. C'est une zone où s'accumulent beaucoup d'espèces de poissons recherchant de meilleures conditions de vie telles que *Clarias gariepinus*, *Clarias ebriensis*, *Heterotis niloticus*. Les mangroves constituent pour les espèces de poissons d'eaux saumâtres du lac Nokoué et de la lagune de Porto Novo des zones de frayère pour la reproduction des espèces marines et d'eau douce. Elles permettent d'améliorer la productivité des systèmes de pêche. Mais elles ont été en grande partie détruites pour satisfaire les besoins en bois de chauffe.

### 3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Azelia africana</i>	Lingué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Espèce menacée par la surexploitation de son bois et l'émondage (fourrage)
<i>Albizia ferruginea</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce menacée par la destruction de ses habitats
<i>Amphimas pterocarpoides</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Distribution très localisée
<i>Angraecum distichum</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	
<i>Avicennia germinans</i>	Palétuvier blanc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Zone de frayère
<i>Garcinia kola</i>	Faux colatier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	EW	Graines commercialisées, tiges utilisées comme brosse végétale
<i>Laguncularia racemosa</i>	Palétuvier gris	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Zone de frayère
<i>Mansonia altissima</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Espèce menacée par la surexploitation de son bois, de ses écorces, racines et feuilles
<i>Milicia excelsa</i>	Iroko	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Espèce très recherchée pour son bois d'œuvre, usage médicinal, pratiques rituels
<i>Mitragyna ledermannii</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Espèce menacée par la surexploitation de son bois d'œuvre de très bonne qualité
<i>Nuclea diderrichii</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	
<i>Nesogordonia kabingaensis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Espèce surexploitée pour son écorce médicinale, bois d'œuvre très apprécié
<i>Parkia bicolor</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Espèce surexploitée pour son bois d'œuvre et ses graines alimentaires
<i>Pterocodendron kerstingii</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Espèce très rare dans son aire d'occurrence
<i>Pterocarpus santalinoides</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN	<input type="checkbox"/>		
<i>Pterygota macrocarpa</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Espèce très rare dans son aire d'occurrence
<i>Triplochiton scleroxylon</i>	Samba	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Destruction des habitats, bois d'œuvre et de service; bois très recherché pour la fabrication des tams-tams.

Certaines espèces sont rares et inféodées aux îlots de forêt dense humide. Les espèces telles que *Canarium schweinfurthii* (forêt de Pobè), *Nesogordonia kabingaensis* (Ewè-Adakplamè) et *Caloncoba echinata* (forêt de Niaouli) sont confinées à un seul îlot. L'étendue d'habitat favorable est fortement réduite et continue de diminuer. Les habitats abritant de telles espèces doivent donc bénéficier d'une forte protection à cause de leur unicité (Adomou et al ; 2011, Liste rouge Bénin).

### 3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification	
			2	4	6	9	3	5	7	8									
<b>Oiseaux</b>																			
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna viciuata</i>	Dendrocygne veuf	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	500	2012		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce chassée comme oiseau gibier par les riverains, utilisée dans la pharmacopée traditionnelle
CHORDATA/AVES	<i>Egretta ardesiaca</i>	Aigrette ardoisée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	500	2012		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Rencontré au niveau du lac Nokoué
CHORDATA/AVES	<i>Estrilda poliopareia</i>	Astrild du Niger	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Rencontré au niveau du lac Nokoué de janvier à juin
CHORDATA/AVES	<i>Mycteria ibis</i>	Tantale ibis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	
CHORDATA/AVES	<i>Nettapus auritus</i>	Anserelle naine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce chassée comme oiseau gibier
CHORDATA/AVES	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge nationale-NT	
CHORDATA/AVES	<i>Pelecanus rufescens</i>	Pélican gris	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Rencontré au niveau du lac Nokoué ; Espèce chassée comme oiseau gibier par les riverains
CHORDATA/AVES	<i>Ploceus aurantius</i>	Tisserin orange	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Nidification à Sô-Ava
CHORDATA/AVES	<i>Porphyrio alleni</i>	Talève d'Allen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	500	2012		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce chassée comme oiseau gibier et objet de commerce transfrontalier dans la basse vallée de l'ouémé
CHORDATA/AVES	<i>Scotopelia bouvieri</i>	Chouette pécheuse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	
CHORDATA/AVES	<i>Tigrionis leucolopha</i>	Onoré à huppe blanche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Espèce peu commune en Afrique, localisée au Bénin avec une population en déclin Espèce chassée comme oiseau gibier par les riverains
CHORDATA/AVES	<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-LC	Populationmenacée à cause de la pression de chasse car l'effraie est victime de préjugés
<b>Poissons, mollusques et crustacés</b>																			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Aphyosemion bitaeniatum</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par la pollution et la destruction de son habitat
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Atya gabonensis</i>	Crevette bleue du Gabon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DD au Bénin	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Bagrus docmak</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par la destruction de son habitat et l'utilisation des produits toxiques.
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Barboides gracilis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Barbus peloponnesius</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Espèce présente dans la rivière Iguidi; espèce menace par la destruction de ses habitats
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Denticeps clupeoides</i>	Denticeps	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Espèce menace par le transport des produits pétroliers
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Foersichthys flavipinnis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par la pollution et la destruction de son habitat
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Gnathonemus petersii</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Rivière Iguidi
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Gymnallabes typus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce menacée par les modifications de son habitat

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Gymnarchus niloticus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce devenue rare et menacée à cause de la forte pression de pêche et de la dégradation de la qualité de son milieu de vie (pollution organique, pollution par les résidus des pesticides, destruction des habitats etc.)
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Heterobranchius longifilis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	La dégradation de la qualité de l'environnement est une source importante de menace pour l'espèce
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Lates niloticus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par la destruction de son habitat et l'utilisation des produits toxiques.
ARTHROPODA/ MALACOSTRACA	<i>Macrobrachium dux</i>	Crevettes pinces grêles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DD au Bénin	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Malapterurus beninensis</i>	Poisson courant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce menace par les propriétés mystiques qu'on lui attribue
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Mastacembelus cryptacanthus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Rivière Iguidi
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Nannaethiops uniteaniatus</i>	Nannaethiops	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menace par la destruction de ses habitats
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Neolebias axelrodi</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Rivière Hlan
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Pantodon buchholzi</i>	Poisson papillon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Espèce objet de commerce international
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Parachanna africana</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce devenue rare à cause de la surpêche et du comblement des zones marécageuses qui constituent ses habitats de vie.
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Pelvicachromis taeniatus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Periophthalmus barbarus</i>	Periophthalme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce présente dans la rivière Iguidi La destruction des mangroves pour l'exploitation du bois réduit considérablement son milieu de vie et sa reproduction
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Phago loricatus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menace par la destruction de ses habitats
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Phractura clauseni</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par les modifications de son habitat
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Polycentropsis abbreviata</i>	Poisson feuille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menace par la destruction de ses habitats et le transport des produits pétroliers
CHORDATA/ SARCOPTERYGII	<i>Protopterus annectens</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par la surpêche et la capture des juvéniles
CHORDATA/ ELASMOBRANCHII	<i>Squatina aculeata</i>	Ange de mer épineux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Synodontis sorex</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par les pêches avec des produits toxiques
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Synodontis vermiculatus</i>	Synodontis vermiculé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Espèce menacée par la dégradation de la qualité de l'eau et l'utilisation des produits insecticides
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Xenomystus nigri</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par la destruction de ses habitats
<b>Autres</b>																		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Anomalurus beecrofti</i>	Ecureuil volant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce menacée par ses usages en pharmacopée
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Anomalurus derbianus</i>	Ecureuil Volant de Derby	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Espèce menacée par ses usages en pharmacopée

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Arthroleptis poecilonotus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par dégradation des périmètres forestiers qui sont ses habitats de reproduction
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Atilax paludinosus</i>	Mangouste des marais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce menacée par l'occupation croissante des bas-fonds, habitats privilégiés de l'espèce pour la riziculture
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Cercopithecus erythrogaster erythrogaster</i>	Cercopithèque à ventre rouge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	700	1999		EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR,	Endémique béninois Espèce à très faibles effectifs
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Cercopithecus mona</i>	Mone	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Sites d'alimentation, de séjour et de ponte de l'espèce très fréquentés à cause développement de l'écotourisme en mer côtière au Bénin
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Chlorocebus aethiops</i>	Tantale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-LC	Espèce menacée par la chasse
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Colobus vellerosus</i>	Colobe magistrat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Crocodytus niloticus</i>	Crocodile du Nil	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Crossarchus obscurus</i>	Mangouste brune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1002	2011		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Dendroaspis viridis</i>	Mamba vert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce menacée par la réduction de ses habitats
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Surexploitation de l'espèce pour la chair, les œufs aphrodisiaques et la graisse pour ses vertus médicinales
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Epomops franqueti</i>	Epomophore de Franquet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce menacée par la déforestation
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Erythrocebus patas</i>	Patas, singe rouge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-LC	
ARTHROPODA/ INSECTA	<i>Euschmidia congana</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	La déforestation accompagnée d'une capacité migratoire limitée représentent une menace tangible pour cet acridien
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Funisciurus substriatus</i>	Funisciure de Kintampo	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	L'habitat forestier de l'espèce est menacé
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Galago senegalensis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-LC	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Galerella sanguinea</i>	Mangouste rouge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Herpestes ichneumon</i>	Mangouste ichneumon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-LC	
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Hoplobatrachus occipitalis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par la pollution des eaux par les pesticides, la consommation et le trafic de sa viande.
CHORDATA/ AMPHIBIA	<i>Hyperolius sylvaticus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	Espèce menacée par destruction de son habitat de reproduction
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Hypsignathus monstrosus</i>	Hypsignathe monstreux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce menacée par la déforestation

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Ichneumia albicauda</i>	Mangouste à queue blanche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Lepidochelys olivacea</i>	Tortue olivâtre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Fort pression anthropique pour la viande et et surtout des œufs qui sont considérés comme aphrodisiaques
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Mungos gambianus</i>	Mangouste de Gambie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Natriciteres olivacea</i>	Couleuvre des marécages uniforme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-NT	
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Osteolaemus tetraspis</i>	Crocodile nain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	Znvié
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Perodicticus potto</i>	Potto de Bosman	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-LC	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Potamochoerus porcus</i>	Potamochère	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Procolobus verus</i>	Colobe de Van Beneden	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-EN	
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Trichechus senegalensis</i>	Lamantin de l'Afrique de l'Ouest	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10	2009		CR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-CR	Le braconnage, la dégradation des habitats et l'exploitation des carrières, continentales ou le dragage des bas-fonds des zones humides du sud bénin menacent gravement la survie des lamantins
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Varanus ornatus</i>	Varan orné	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liste rouge du Bénin-VU	Espèce fortement exploitée à des fins alimentaires et médicinales

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

- Ichtyofaune : 78 espèces de poisson sont identifiées principalement des Tilapias (7 espèces) dont les plus importantes sont Sarotherodon melanotheron et Tilapia guineensis.  
 - Faune non aviaire : présence de Sitatunga, de Guib amaché, de mangouste, de potamochère et autres loutre au cou tacheté, python de sebae et python royal sans oublier les primates (Cercopithèque à ventre rouge), les tortues terrestres et marines.  
 - Avifaune : 168 espèces d'oiseaux ont été identifiées au Bénin en 1996 dont 72 dans le bas-delta et la vallée de l'Ouémé composés surtout de Hérons, de Limicoles, de Rapaces de Dendrocynnes et de Sternes.  
 La basse vallée de l'Ouémé constitue une des rares régions abritant les forêts-refuges du singe à ventre rouge Cercopithecus erythrogaster erythrogaster (EN). De même, la rivière Iguidi constitue le réservoir de plusieurs espèces de poissons menacées ou rares. Le lac Nokoué constitue une zone de concentration des espèces d'oiseaux d'eau.

### 3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Îlots de forêts denses semi-décidues	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce sont des îlots de forêts sacrées de Bamézoun, Gnahouizoun, de Ahomè-Lokpo, de Gbevozoun, etc. et les forêts ripicoles de la basse vallée de l'Ouémé	Habitat refuge du singe à ventre rouge <i>Cercopithecus erythrogaster erythrogaster</i> qui est une espèce de primate rare et endémique au Bénin
Forêt de mangrove	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce sont des végétations à palétuviers rencontrées le long et situées dans la zone de balancements des marées. On les rencontre à, Vekky, Aguégoués, Tchovi	Habitat servant de zone de reproduction à plusieurs espèces d'eau douce et marines Zone de nidation pour les espèces aviaires

## 4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

### 4.1 - Caractéristiques écologiques

Le complexe Ouest (1018) comporte plusieurs milieux humides et de nombreuses formations végétales. Il s'agit des galeries forestières, des forêts marécageuses, des prairies marécageuses, des prairies aquatiques et flottantes. La physionomie et le recouvrement de ces formations dépendent des variations spatio-temporelles des conditions écologiques. La salinité de l'eau de la lagune de Porto-Novo dépend de l'intrusion marine forte dans le Lac Nokoué. L'alternance d'isolement et de communication directe avec la mer, à travers le chenal de Cotonou, associée à l'effet des crues naturelles des rivières Ouémé et Sô, provoque une désalinisation de la lagune (Gnohossou, 2006). Ainsi, l'extension des radeaux de *Eichhornia crassipes* sur la lagune de Porto-Novo est fonction de la salinité de l'eau qui varie en fonction des saisons : faible pendant la saison sèche où la salinité est élevée, la répartition atteint son paroxysme lors des crues de l'Ouémé (Adjakidjè et Sokpon, PAZH, 2001).

Par ailleurs, l'une des conséquences immédiates du comblement des plans d'eau du complexe est leur faible profondeur. Mais, le curage par l'exploitation anarchique des fonds pour la commercialisation du sable lagunaire et fluvial, impose des profondeurs relativement importantes à certains endroits. Cependant, cette exploitation constituerait une menace pour la biodiversité car elle entraîne la destruction de niches écologiques (Adandedjan, 2012). La flore du complexe 1018 est très diversifiée avec de plus de 200 espèces réparties dans diverses familles dont les plus représentées sont les Poaceae, les Rubiaceae, les Cyperaceae, les Fabaceae, les Euphorbiaceae, les Moraceae et les Apocynaceae. La faune aviaire des zones humides du Complexe Est compte environ 500 espèces d'oiseaux dont 215 espèces d'oiseaux (Lougbeignon, 2015). La faune aquatique du complexe compte un total de 113 espèces de poissons appartenant à 50 familles dont 40 espèces marines réparties en 22 familles, 14 espèces estuariennes réparties en 6 familles et 59 espèces dulçaquicoles réparties en 22 familles (Hounkpè et Bonou, PAZH, 2001). Quant à la faune terrestre, figurent parmi les mammifères, le singe à ventre rouge *Cercopithecus erythrogaster erythrogaster* qui est une espèce de primate rare et endémique au Bénin, le sitatunga ou guib d'eau (*Tragelaphus spekei*), la loutre à joues blanches (*Aonyx capensis*) et la loutre à cou tacheté (*Lutra maculicollis*) (Kidjo et Guédou, PAZH, 2001).

Il y a aussi des forêts marécageuses à *Mitragyna inermis* et *Raphia hookerii*, des forêts périodiquement inondées à *Berlinia grandiflora* et *Dialium guineense*, des prairies inondables à *Paspalum vaginatum* et à *Typha australis*, une végétation flottante dominée par *Eichornia crassipes* et *Pistia stratiotes* et une plantation de mangrove à *Rhizophora racemosa*.

### 4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

#### Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes	Océan Atlantique	2	7798	Représentatif
I: Zones humides boisées intertidales	Rivages de sable fin, grossier ou de galets	3	154	Représentatif
J: Lagunes côtières saumâtres/salées	Lagunes anciennes, Lac Nokoué et Lagune de Porto Novo	1	19031	Représentatif

#### Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents	Rivières Iguidi, So et fleuve Mono	1		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents	Marécage d'Adjara	4		Rare
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons		3		Rare
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres	Tous les îlots de forêts sacrées du site (Forêt de Lokoli, Forêt de Bamézoum, Forêt de Codjizoun; Forêt de la vallée de	2		Représentatif
Eau douce > Eau vive >> Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis	Source d'eau de Hétin Sota	4		Rare

#### Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
2: Étangs	Étangs et bassins de pisciculture	2		Rare
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées	Plaine d'inondation de la vallée de l'Ouémé (partie exploitée)	1		Représentatif

#### Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Champs et jachères	
Plantations et agglomérations	
Savanes et forêts sur terres exondées	

(ECD) Connectivité de l'habitat

Le lac Nokoué représente le plus large plan d'eau lagunaire béninois. Il communique au nord avec les deltas de la Sô et de l'Ouémé par l'intermédiaire de grandes prairies inondables à *Paspalum vaginatum*. Le lac communique avec la lagune de Porto-Novo à l'

## 4.3 - Éléments biologiques

### 4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Berlinia grandiflora</i>		dans des forêts périodiquement inondées
<i>Dialium guineense</i>		dans des forêts périodiquement inondées
<i>Mitragyna inermis</i>		dans des forêts marécageuses
<i>Octoknema borealis</i>		Il est important de souligner que la seule famille endémique à la région Guinée-Congolaise enregistrée au Bénin ( <i>Octoknema</i> )
<i>Paspalum vaginatum</i>		dans des prairies inondables
<i>Raphia hookeri</i>		dans des forêts marécageuses
<i>Rhizophora racemosa</i>		dans une plantation de mangroves
<i>Typha domingensis</i>		dans des prairies inondables

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
<i>Chromolaena odorata</i>		Actuellement (impacts majeurs)	augmentation
<i>Echhornia crassipes</i>	Jacinthe d'eau	Actuellement (impacts majeurs)	augmentation
<i>Pistia stratiotes</i>	Salade d'eau	Actuellement (impacts mineurs)	augmentation

### 4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Sarotherodon melanotheron</i>				
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Tilapia guineensis</i>				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cercopithecus erythrogaster</i>	Cercopithèque à ventre rouge			
CHORDATA/AVES	<i>Ceryle rudis</i>	Martin pêcheur pie			
CHORDATA/AVES	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	1000	2017	
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hydrictis maculicollis</i>	Loutre à cou tacheté			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Python regius</i>	Python royal			
CHORDATA/REPTILIA	<i>Python sebae</i>	Python de Seba			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib hamaché			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Tragelaphus spekii</i>	Situnga			

## 4.4 - Éléments physiques

### 4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
A: Climat tropical humide	Am: Tropical de mousson (Brève saison sèche; fortes pluies de mousson les autres mois)

Le complexe Est (1018) est sous l'influence d'un climat tropical humide à quatre saisons (2 pluvieuses et 2 sèches), avec une moyenne de 1350 mm de pluies (à Porto-Novo). On note une forte humidité et une température comprise entre 18°C et 35 °C. Au cours de ces dernières années, la fréquence des inondations constitue la manifestation du changement climatique la plus observée. En effet, presque tous les trois ans il y a inondation dans la zone et pour prévenir les risques liés aux inondations, un dispositif d'alerte précoce a été mis en place pour informer à temps les populations riveraines. D'autres changements tels que l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, l'intrusion saline sont enregistrés

### 4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Il n'y a qu'un seul sous-bassin (sous-bassin de la basse et Moyenne vallée de l'Ouémé)  
L'océan Atlantique communique avec les eaux du sous bassin

### 4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?  
Oui  Non

Veillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Le site 1018 fait partie du grand bassin sédimentaire côtier reposant en discordance sur un socle cristallin ancien. Les sols sont variés. Ils sont halomorphes en milieu estuarien, hydromorphes dans les vallées et ferrallitiques sur les plateaux. Enfin dans la dépression médiane, ce sont les vertisols qui dominent. Dans la vallée de l'Ouémé, on rencontre les sols de plateau de terre de barre, localisées au pied du plateau de terre de barre ; les sols de bourrelet de berge argileux à limono-argileux renfermant 50 à 80 % d'argile et 3 à 6 % de matières organiques assez évoluée et les sols humiques à gley.

### 4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par les précipitations	<input checked="" type="checkbox"/>	inconnu
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	inconnu

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	inconnu
Marin	inconnu

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	augmentation

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

La dynamique hydrologique est sous le commandement du climat en milieu continental tropical, sous l'influence de la houle et des vents en milieu marin, et des courants de crues et de marées en milieu estuarien. Les crues interviennent généralement entre août et octobre, et les étiages en février et mars.

Les organismes fluviaux dépendent essentiellement du régime hydrologique du fleuve Ouémé et de la rivière Sô. Ces deux principaux cours d'eau (Ouémé et Sô) forment une zone deltaïque appelée delta de l'Ouémé. Seul l'Ouémé reçoit des apports intermédiaires notables. La Sô se comporte comme un canal par lequel transitent, d'une part les faibles apports en provenance du lac Hlan, et d'autre part une partie des débordements de l'Ouémé acheminés par les quatre défluent. Il s'agit de la Zounga, de l'Agbagbé, du Ouovi et du Zouvi. Les systèmes lagunaires et lacustres sont influencés par le lac Nokoué et des plans d'eau de Toho et de Todougba.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines	L'Ouémé est le plus grand bassin fluvial du Bénin. Son cours principal a une longueur de 510 km environ Il alimente en aval, par une zone deltaïque, le système lagunaire lac Nokoué-lagune de Porto-Novo (Chikou, 2006).
-----------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(ECD) Stratification et régime de mélange	En fonction des saisons hydrologiques, le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo reçoivent les eaux douces du fleuve Ouémé (Crue) tandis qu'ils reçoivent les eaux marines pendant la saison de décrue.
-------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.4.5 - Régime de sédimentation

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Toute la plaine côtière constitue un milieu de piégeage aussi bien pour les matériaux issus de l'érosion du continent (sables et argiles) que pour ceux en provenance du milieu marin.

S'agissant de la nature du sédiment, trois types sont rencontrés dans le lac Nokoué et dans la lagune de Porto-Novo : 1) sables (75 % de particules de taille supérieure à 63 µ) occupent 20 % de la superficie du plan d'eau et se rencontrent en grande partie dans la zone méridionale à l'est du lac Nokoué et au nord de la lagune de Porto-Novo ; 2) vases (35 % de particules de taille supérieure à 63 µ) occupent environ 14 % de la superficie. Elles sont situées au sud-ouest du lac Nokoué et au sud-est de la lagune de Porto-Novo et 3) sables vaseux, intermédiaires entre les sables et les vases, occupent environ 66 % de la superficie du complexe et se rencontrent surtout dans les centrales des plans d'eau. Toutefois ces données méritent d'être actualisées.

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau	La conductivité varie entre 44, 37 et 39 mS au lac Nokoué. Le TDS avoisine 2211,23 mg/L dans la lagune de Porto Novo.
-------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(ECD) Température de l'eau	La température varie entre 18°C et 35 °C (Chikou, 2006)
----------------------------	---------------------------------------------------------

4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Alcaline (pH>7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Le pH des eaux du lac Nokoué a des valeurs allant de 6,88 à 8,06. Dans la basse vallée du fleuve Ouémé, le pH moyen avoisine 6,7 (Nyonkuru, 2007)

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

Dans le complexe Est (1018), les eaux sont salées au niveau de la mer côtière, saumâtres en milieu estuarien, et douces en milieu continental (basse vallée). Le fleuve Ouémé et la rivière So ont des eaux douces dans la portion supérieure du delta (Salinité <0,5 g/l). La salinité des eaux du lac Nokoué varie entre 0 et 19,5‰ (Chikou, 2006 ; Nyonkuru, 2007).

#### 4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Oligotrophe

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Inconnu

Veillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

Les solides totaux dissous dans l'eau (TDS) s'élèvent à de 55,5 ± 25,7 mg/l dans le fleuve Ouémé (Nyonkuru, 2007)

(ECC) Conductivité de l'eau

La conductivité de l'eau de la lagune de Porto Novo varie entre 46,30 et 54800 µS/cm avec une moyenne de 5289,26 µS/cm(N)

#### 4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables  ii) significativement différentes  différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Les modes de transport et l'exploitation de carrière de sable constituent des sources de perturbation pour le site.

### 4.5 - Services écosystémiques

#### 4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Élevé
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	Élevé

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Moyen
Régulation du climat	Régulation du climat local/ atténuation des changements	non applicable au site

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Faible
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Élevé
Pollinisation	Soutien pour les pollinisateurs	Élevé

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

La production halieutique (poissons, crabes, crevettes) au niveau des écosystèmes de ce site est d'environ 21 .000 tonnes par an et est l'œuvre d'environ 24.000 pêcheurs professionnels et environ 13.000 saisonniers (agriculteurs). Cette activité fait vivre en amont et en aval environ plus de 200.000 personnes : mareyeuses, constructeurs de pirogues.  
 Quant à la production agricole, elle est dominée par la culture du manioc, du maïs, de la canne à sucre, de la patate douce et des produits maraichers . Des cultures de crue et de décruée y sont également pratiquées . Il faut signaler aussi la plantation du palmier à huile et du cocotier. Les activités de cueillette sont l'œuvre des femmes qui récoltent le jonc et le Typha pour la confection des nattes ; il en est de même des feuilles de thallia qui servent d'emballage à l'akassa (pâte alimentaire locale). Quant au Raphia hookeri, il fait l'objet d'intenses activités économiques (confection des toits, des charpentes, des plafonds, etc.)  
 Les zones humides du site 1018 offrent d'énormes potentialités à partir desquelles les populations tirent l'essentiel de leurs besoins.

Dans le site: 100 000s

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui  Non  Inconnu

Lorsque des études économiques ou des évaluations de la valorisation économique ont été entreprises dans le site, il serait utile d'indiquer comment trouver les résultats de ces études (p. ex. liens vers des sites web, citations dans la littérature publiée):

Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE). Plan de gestion du site Ramsar 1018. Rapport final. 95p  
 HASKONING, IWACO, AIDEnvironnement (2000) : Elaboration de la stratégie nationale de gestion des écosystèmes humides du Bénin-Diagnostic de la gestion des zones humides rapport de synthèse 187p  
 Sossou-Agbo AL., 2012. La mobilité dans le complexe fluvio-lagunaire de la basse vallée de l'Ouémé au Bénin, en Afrique de l'Ouest. Thèse de doctorat, Université de Grenoble, France. 361p.

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

En dépit du relâchement du respect des religions traditionnelles qui assuraient la conservation de la biodiversité, il existe encore des forêts sacrées, des plans d'eau sacrés considérés comme des réservoirs de conservation de la biodiversité dans le site. A Djigbé et à Gangban par exemple, le jour de marché de "Dantokpa" est consacré à l'organisation des rites au profit des génies protecteurs des eaux et aucune activité de pêche n'est permise. Ce "repos biologique" permet de relâcher tous les 4 jours, la pression sur les plans d'eau de la région. Il est également interdit aux pêcheurs de mener leurs activités après avoir consommé de l'huile rouge et aux femmes en menstrues d'aller chercher de l'eau dans ces cours d'eau sacrés.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Au plan historique, la construction des villages lacustres de Ganvié et des Aguégoués rappelle les stratégies de défense des Tofins contre les agressions du royaume d'Abomey. Depuis, les guerres tribales ont pris fin mais les populations de ces villages lacustres veulent conserver l'héritage de leurs ancêtres. Ce site constitue donc un patrimoine historique et culturel unique en Afrique et draine beaucoup de touristes. C'est la Vénise de l'Afrique.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

Les habitats écologiques des zones humides sont perturbés par les pressions d'exploitation des populations locales. La mangrove qui offrait les frayères pour la production de la faune aquatique a été largement coupée pour la satisfaction des besoins en bois de chauffe et de service. Les plants de Dialium guineense sont coupés pour la construction des "acadjas" sur le lac. Les forêts galerie autrefois repandues le long de la So et de l'Ouémé sont aujourd'hui presque inexistantes et très parcellaires à cause de la recherche du bois et de la progression du front agricole vers les berges de ces cours d'eau. De nombreuses espèces animales ont ainsi perdu leur habitat.

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés  
sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des   
caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Le développement des religions monothéistes a conduit à une baisse du respect des traditions visant la protection des ressources naturelles (plans d'eau, ressources forestières), avec pour conséquence une dégradation progressive desdites ressources. Les forêts sacrées sont de plus en plus en proie à la destruction, les interdictions de pêcher dans certaines mares sacrées sont de moins en moins respectées. Le Python royal (Python regius), autrefois sacré et protégé, est devenu une espèce comestible très appréciée par certaines populations. Les forêts de Ké, de Bamèzoun, Tokpota, Bêhounbê abritent des temples des divinités des premiers occupants des populations Ouémé et Tofins fuyant les razias des populations d'Abomey. Le maintien des caractéristiques écologiques de ces forêts sacrées est indispensable au maintien de ce pan de l'histoire.

#### 4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

## 5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

### 5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

#### 5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Coopératif/ collectif (p. ex., coopérative d'agriculteurs)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commercial (entreprise)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisme/ organisation religieux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriété mixte non spécifiée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Propriétés communes/ droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Au Bénin, le foncier est régi par plusieurs textes qui sont à la base de l'embaras des populations. Le texte de base est la loi 65-25 du 14 août 1965 portant régime de la propriété foncière au Bénin. Ce texte institue un régime formel de propriété privée de droit moderne. Il institue le régime foncier à travers l'immatriculation foncière. Ce texte rivalise avec le droit coutumier. En ce qui concerne certains écosystèmes, des zones humides tels que les plans d'eau, les marécages, etc., le droit coutumier en fait des propriétés communautaires ou de collectivité, alors que le droit moderne en fait un domaine public de l'Etat. Cela fait que ces zones pourtant très importantes pour l'intégrité des écosystèmes humides font l'objet de gestion destructrice ou d'appropriation privative. De nos jours la loi N°2013-01 du 14 août 2013, portant code foncier et domanial a prévu des dispositions et mesures correctives pour juguler ces crises en particulier dans le foncier rural.

#### 5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

L'État joue un rôle de leader en adoptant des politiques et stratégies de gestion des zones humides. Le Ministère à charge de l'Environnement à travers l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) qui est l'Autorité administrative de gestion des sites Ramsar au Bénin est l'organe de gestion accréditée de ce site. Aux côtés de l'ABE, d'autres structures étatiques comme la Direction Générale de l'Environnement, la Direction de la pêche, la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse, le Centre National de Gestion des Réserves de Faune, la Direction Générale de l'Eau appuient à la gestion des zones humides. Des organisations non gouvernementales comme Nature Tropicale, BEES ONG, Action Plus, PNE, CIPCRE, JVE, etc. jouent un très grand rôle dans la gestion de ces sites.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Dr. François-Corneille KEDOWIDE, Directeur General de l'ABE, Chef de l'Autorité administrative de la convention Ramsar au Bénin

Adresse postale:

Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE)  
03 B.P. 4387 Jéricho, Cotonou

Adresse de courriel:

francoiscorneille.kedowide@yahoo.fr

### 5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

#### 5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation
Zones commerciales et industrielles	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Dragage	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Aquaculture marine et d'eau douce	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation
Élevage d'animaux et pâturage	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mines et carrières	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Routes et voies ferrées	Faible impact	impact inconnu	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	diminution	<input checked="" type="checkbox"/>	diminution
Prélèvement de plantes terrestres	Impact moyen		<input checked="" type="checkbox"/>	diminution	<input type="checkbox"/>	diminution
Exploitation et prélèvement du bois	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	diminution	<input checked="" type="checkbox"/>	diminution

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact	impact inconnu	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact élevé	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Gènes et espèces envahissantes et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation
Déchets solides et ordures	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation
Effluents industriels et militaires	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Tempêtes et crues	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation	<input checked="" type="checkbox"/>	augmentation

La croissance démographique et l'urbanisation sont à l'origine de grosses demandes en nourriture et en bois de construction, mais aussi de production d'effluents domestiques et industriels, ainsi que de grandes quantités de déchets ménagers, déposés au bord des cours d'eau ou chariés par les eaux de ruissellement des centres urbains vers les cours et plans d'eau occasionnant le comblement et l'eutrophisation, la pollution et la perte de biodiversité. Ces phénomènes sont particulièrement accentués au niveau de la lagune de Porto Novo et du Lac Nokoué. L'agriculture utilise encore largement les techniques d'abattis-brûlis engendrant la dégradation des ressources ligneuses et elle empiète sur les zones humides tout en contaminant les bassins versants à travers un épandage non maîtrisé de pesticides.

Le secteur de la pêche est essentiellement de type artisanal ; il connaît une baisse de productivité dont les causes sont, entre autres, la surexploitation et le comblement des plans d'eau, la pollution, la réduction de l'intensité des crues. Une des conséquences de cette situation est la diminution sensible de la taille des poissons (40 à 60 cm) de certaines espèces comme *Gymnarchus niloticus*.

L'utilisation des techniques et engins de pêche prohibés tels que le Medokpokonou, Dogbo et Wan augmentent la pression de pêche. En conséquence, les rendements de pêche ont considérablement baissé et certaines espèces halieutiques telles que *Bagrus docmak* ont disparu des captures. Certaines espèces de poissons fort appréciées dans l'alimentation humaine sont devenues très rares (*Lates niloticus*, *Heterobranchus longifilis*) (MEPN, 2009). La période d'inondation reste une période critique pour certaines espèces d'oiseaux qui sont piégées en masse pour l'alimentation humaine.

La mangrove qui offrait les frayères pour la production de la faune aquatique a été largement coupée pour la satisfaction des besoins en bois de chauffe et de service. Les plants de *Dialium guineense* sont coupés pour la construction des "acadjas" sur le lac. Ces milieux aquatiques sont envahis par plusieurs espèces de végétaux aquatiques, principalement *Pistia stratiotes* (laitue d'eau), *Eichhornia crassipes* (jacinthe d'eau). Ce phénomène d'envahissement ajouté au comblement des plans d'eau de la zone est à l'origine de l'eutrophisation. Les conséquences de ces menaces sont diverses. Mais toutes se résument au plan écologique à une érosion progressive de la biodiversité du milieu.

### 5.2.2 - Statut légal de conservation

#### Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Forêt classée	Lama		partiellement
Forêt communautaire et sacrée	Bamèzoun, Bèhoungbé, Gnahouizoun, Togbota, Codjizoun		partiellement
Forêt protégée	Niaouli, Pobè		partiellement

#### Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Lac Nokoué		partiellement

### 5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

### 5.2.4 - Mesures de conservation clés

#### Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Partiellement appliquées

#### Habitat

Mesures	état
Gestion des sols	Partiellement appliquées
Contrôles du changement d'affectation des terres	Partiellement appliquées
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Partiellement appliquées
Amélioration de la qualité de l'eau	Partiellement appliquées
Replantation de la végétation	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Partiellement appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Régulation/gestion des déchets	Partiellement appliquées
Gestion/régulation des pêcheries	Partiellement appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Partiellement appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Partiellement appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Partiellement appliquées
Recherche	Partiellement appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site?  Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site?  Oui  Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante?  Oui  Non

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Proposé
Communautés végétales	Proposé
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Oiseaux	Appliqué

Il existe un programme de conservation du singe à ventre rouge *Cercopithecus erythrogaster erythrogaster*. Ce programme définit les mesures de conservation in situ et ex situ de ces espèces.

Un programme de reboisement ou de développement de jardins de plantes médicinales sera approprié pour *Caesalpinia bonduc*. En ce qui concerne le rotin, un programme de régénération naturelle ou d'enrichissement contribuera à la conservation de l'espèce à moindre coût. Beaucoup d'ONG et associations de conservation interviennent sur le terrain dans le suivi des espèces animales (lamantin, tortue marine, osieaux d'eau) sur la base du finacement des institutions internationale. Mais les actions ne sont pas coordonnées ni archivées dans une base de données commune.

Un plan de gestion des espèces de flore et faune menacées a été élaboré par l'Agence Béninoise de l'Environnement (organisme en charge de la gestion du site).

## 6 - Document additionnel

### 6.1 - Rapports et documents additionnels

#### 6.1.1 - Références bibliographiques

-ABE. 2011. PROJET PGCBM. Mise en place de la base de données géoréférencées sur la zone côtière et les zones humides. Phase 1: Rapport méthodologique

-Adomou A.C, Agbani O.P, & Sinsin B. 2011. Plantes. In Neuenschwander P, Sinsin B, Goergen G (eds). Protection de la Nature en Afrique de l'Ouest: Une Liste Rouge pour le Bénin. Nature Conservation in West Africa: Red List for Benin. International Institute of Tropical Agriculture, Ibadan, Nigeria. pp 21-46.

-Adjakpa J. B. 2001. - Etude des potentialités en espèces aviaires des sites constitutifs de réserves biologiques dans les zones humides du sud-Bénin. Rapport d'étude. Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la Biosphère : MAB-UNESCO/CBRST. 23 p. + annexes.

-Akanni A. A. 2000. Cadre juridique et institutionnel de création du réseau de réserves biologiques. Rapport d'étude. Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la Biosphère : MAB-UNESCO/CBRST. 22 p.

-Chikou A. 2006. Etude de la démographie et de l'exploitation halieutique de six espèces de poissons-chats (Teleostei, Siluriformes) dans le delta de l'Ouémé au Bénin. Thèse de Doctorat en Sciences biologiques. Université de Liège. 459 p.

-Hamidou Yacoubou R. 2005. Contribution to ecological evaluation of Ramsar wetland site 1018: case of Porto-Novo Lagoon. Thèse d'Ingénieur Agronome. Faculté des Sciences Agronomiques UAC. 102 p.

Kouderin, M. K. 2004. Ecologie et potentialités en poissons d'aquarium de la rivière Iguidi, dans les communes de Sakété et Ifangni au Sud-Est du Bénin. Mémoire d'Ingénieur Agronome Université d'Abomey-Calavi). 125 p.

-Koutchika, J. A. 2013. Rapport de l'étude socioéconomique sur les ressources naturelles des sites Ramsar 1017 et 1018 du Bénin réalisée dans le cadre de l'avant projet PPD 165/12 (f).

-Laleye P., Akélé D. & Philippart J-C. 2005. - La pêche traditionnelle dans les plaines inondables du fleuve Ouémé au Bénin. Cahiers d'Ethologie. 22(2): 25-38.

-Laleye P.A & Akélé D. 2005. Etude participative des dynamiques des populations halieutiques du complexe lac Ahémé- Chenal Aho- lagune Côtière, Gbagan, bas- Mono et Rivière Sazué. Rapport de l'ABE. 50 p. PPL, 2001.

-Laleye P.A. 2000. Monographie nationale de la diversité biologique ; Les écosystèmes aquatiques du Bénin : Inventaires et états. 21 p. Rapport de la D-pêche, 110 p.

-Mallon, D.P. Hoffmann, M., Grainger, M.J., Hibert, F., van Vliet, N. & McGowan, P.J.K.. 2015. Analyse de situation de l'UICN concernant la faune terrestre et d'eau douce en Afrique centrale et de l'Ouest. Document occasionnel de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN n° 54. Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni : UICN. x + 162 pp.

-MEPN, 2009. Rapport national d'évaluation de la mise en oeuvre de la biodiversité

-Neuenschwander, P., Sinsin, B. & Goergen, G. (eds). 2011. Protection de la Nature en Afrique de l'Ouest: Une Liste Rouge pour le Bénin. Nature Conservation in West Africa: Red List for Benin. International Institute of Tropical Agriculture, Ibadan, Nigeria. 365 pages.

#### 6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<2 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

#### 6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Hotel Chez Raphael dans le village lacustre de Ganvie. Zone touristique dans le site Ramsar 1018 ( *Abdou Salami AMADOU, 25-01-2017* )



Plaine inondable de la rivière So dans la Commune de So-Ava. Site d'accueil des oiseaux d'eau migrateurs ( *Abdou Salami AMADOU, 17-01-2017* )

Zone du Lac Nokoué investie par la Jacinthe d'eau. On peut noter aussi sur la photo l'installation des filets pour la capture des poissons ( *Abdou Salami AMADOU, 25-01-2017* )

#### 6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2000-01-24